

Risques d'empiètement du droit pénal sur la justice économique et sociale

- De l'ensemble des femmes incarcérées, 80 % le sont pour des crimes de nature économique.
- En 2003, les revenus d'aide sociale pour les familles monoparentales au Canada variaient entre 48 % du seuil de pauvreté en Alberta à 71 % du seuil de pauvreté à Terre-Neuve-et-Labrador. Pour les personnes seules aptes au travail, les revenus étaient encore plus faibles allant de 20 % du seuil de pauvreté au Nouveau-Brunswick à 44 % du seuil de pauvreté à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Les familles monoparentales dirigées par une femme ont, de loin, le revenu moyen le plus faible parmi les familles du Canada. Leur revenu moyen (34 357 \$) représente moins de la moitié (43 %) du revenu moyen des familles biparentales avec enfants (79 983 \$) et 71 % du revenu des familles monoparentales dirigées par un homme.
- Statistique Canada a signalé que le niveau d'emploi des femmes monoparentales, qui représentait moins de 50 % en 1976, s'élevait à 68 % en 2004. Toutefois, les femmes comptent pour 70 % de toutes les personnes travaillant à temps partiel, et les deux tiers des travailleuses occupent toujours des emplois dans des domaines traditionnellement réservés aux femmes. Les femmes sont également plus susceptibles d'occuper simultanément plusieurs emplois, comptant en 2004 pour 55 % des personnes ayant plusieurs emplois comparativement à 42 % en 1987.
- En 2001, le Conseil national du bien-être social déclarait que 45,4 % des enfants sous la responsabilité d'une mère monoparentale vivaient dans la pauvreté par rapport à 20,6% de ceux vivant avec un père seul.
- Étant donné les coupures drastiques effectuées à l'aide sociale en 1995, seulement trois sur dix des femmes perdant leur emploi aujourd'hui sont admissibles à des prestations.
- La privatisation des services publics et des ressources naturelles aggrave la victimisation des personnes les plus touchées par la pauvreté – plus

particulièrement, les femmes et leurs enfants.

- Selon un estimé des Nations Unies, 70 % des populations pauvres sont composées de femmes et de filles.
- En 2003, les revenus des femmes travaillant à temps plein toute l'année atteignaient en moyenne 70,5 % des revenus moyens des hommes travaillant à temps plein toute l'année.
- Toutes sources confondues, les hommes touchent plus de revenus que les femmes, y compris les traitements et les salaires, les revenus d'investissements, les retraites et les autres revenus. Par exemple, les femmes touchent en moyenne 13 873 \$ de moins que les hommes en traitements et salaires et une moyenne de 7 463 \$ de moins en revenus de retraite.
- Trois principaux facteurs ont été identifiés pour expliquer les plus faibles salaires et taux de rémunération des femmes. La discrimination qu'elles affrontent pour obtenir un emploi et un revenu équitable ainsi que les stéréotypes sexuels concernant leur participation au marché du travail sont les plus évidentes contraintes les empêchant d'accéder à un travail rémunéré et un salaire égal. Troisièmement, en raison du lien plus précaire des femmes au marché du travail, elles sont plus vulnérables aux politiques gouvernementales qui attachent des avantages fiscaux au travail non rémunéré et des pénalités invisibles au travail rémunéré. On retrouve ces incitatifs et pénalités invisibles dans les lois et politiques fiscales telles les règlements de l'aide sociale, les politiques en matière de pensions, les indemnités de garde d'enfants et les régimes d'assurance emploi.
- En 2004, les femmes célibataires ou monoparentales vivaient depuis longtemps des taux de pauvreté supérieurs à ceux des hommes seuls ou des pères monoparentaux.
- Traditionnellement, les femmes vivent des niveaux de pauvreté plus élevés que les hommes. En 2001, le taux de pauvreté des femmes de 18 à 64 ans atteignait 14,7 % comparativement à 12,5 % pour les hommes du même groupe d'âge. Le taux de pauvreté des femmes de 65 ans et plus était de 21,2 % en comparaison de 11,1 % pour les hommes âgés. Ce pattern de pauvreté des femmes n'a pas varié depuis les années 1980.

- Avec le recours croissant des gouvernements canadiens au prudentialisme, c'est-à-dire l'abandon graduel de leurs obligations sociales envers la population, l'État s'oriente vers une responsabilisation des individus en leur fournissant les ressources nécessaires à s'autogouverner. Bien que cette politique sociale promette des chances égales pour tous, les femmes ont appris que pour les personnes désavantagées, cette « égalité des chances » ne résulte pas en une véritable égalité.
- L'écart le plus marqué entre les niveaux de pauvreté touche les femmes et les hommes âgés; 21 % des femmes âgées vivent dans la pauvreté comparativement à 11 % des hommes âgés.
- Les niveaux inférieurs de traitement et de salaires des femmes canadiennes, et par conséquent leurs taux plus élevés de pauvreté, persistent principalement parce qu'elles forment la grande majorité (70 %) de la population occupant des emplois à temps partiel. L'attente de voir les femmes abandonner leur emploi ou travailler à temps partiel pour éduquer leurs enfants a un impact direct sur leurs gains à vie et sur leur admissibilité aux paiements de transfert fédéraux, tels les pensions et l'assurance chômage.
- Au Canada, le revenu moyen d'aide sociale des familles monoparentales ne représente que 39 % du revenu estimé de l'ensemble des familles monoparentales.
- Le budget fédéral 2003 a accordé 1,6 milliard de dollars en argent frais au ministère de la Défense pour les années 2003-2005. En même temps, au Canada, 41 % des femmes seules, 49 % des femmes seules âgées, 43 % des femmes autochtones et 37 % des femmes de couleur vivaient dans la pauvreté.
- Le recensement de 2001 révèle que plus de 36 % des femmes autochtones, comparativement à 17 % des femmes non autochtones, vivent dans la pauvreté. Les taux élevés de pauvreté des Autochtones dépendent de plusieurs facteurs, notamment la discrimination dans les processus d'embauche et d'emploi, le fait que leurs salaires sont inférieurs d'environ un tiers et que leurs emplois sont souvent à temps partiel et saisonniers.
- En 2003, 1,5 million de Canadiennes adultes vivaient dans la pauvreté. Les femmes âgées de 18 ans et plus comptaient pour 54 % des personnes à faible

revenu.

- Selon le recensement de 2001, 29 % des femmes appartenant à des minorités visibles vivaient dans la pauvreté. Parmi ces groupes minoritaires, le taux de pauvreté des femmes nées à l'étranger atteignait 23 % et se situait à 35 % pour les femmes ayant immigré entre 1991 et 2000.
- Le recensement de 2001 révèle que 26 % des femmes handicapées vivent dans la pauvreté.

Références

Rapports du Conseil national du bien-être social. (printemps 2004). *Revenus de bien-être social 2003*. Volume # 121.

Institut canadien de recherches sur les femmes. *ICREF : Feuillet d'information, Les femmes et la pauvreté*, 2005.

The Canadian Centre for Policy Alternatives. *The CCPA Monitor – Women's Income and Poverty Index*. Volume 11, numéro 2, juin 2004.

Townsen, Monica. (2005). *La problématique de la pauvreté pour les Canadiennes. Document d'information*. Ottawa: Condition féminine Canada.

Let's Talk Families. (été 2005). *Facts and Statistics on Aboriginal Families*. Volume 15, numéro 4.

Peebles, Dana. (mai 2005). *Accroître l'apport des femmes dans les positions stratégiques sur la politique commerciale internationale du Canada à l'OMC*.

Condition féminine Canada.

Rapports du Conseil national du bien-être social. (automne 2004). *Profil de la pauvreté 2001*. Volume 122.

Yalnizyan, Armine. (novembre 2005). *The CCPA Monitor – Social Watch Report (Canada): Canada's Poverty Reduction Progress Slowed by Decentralization*. The Canadian Centre for Policy Alternatives.

Bar, Rosemarie. (mars 2006). *The CCPA Monitor – 10 Years after Beijing Conference, Women are Still Waiting*. The Canadian Centre for Policy Alternatives. Volume 12, numéro 9.

Halton, Al. (printemps 2005). « The Canada We Want ». *Perception*. Volume 27, numéros 3 et 4.

Lahey, Kathleen Ann. (novembre 2005). *Les femmes et l'emploi : Abolir les entraves fiscales à leur participation au marché du travail*. Ottawa: Condition féminine Canada.